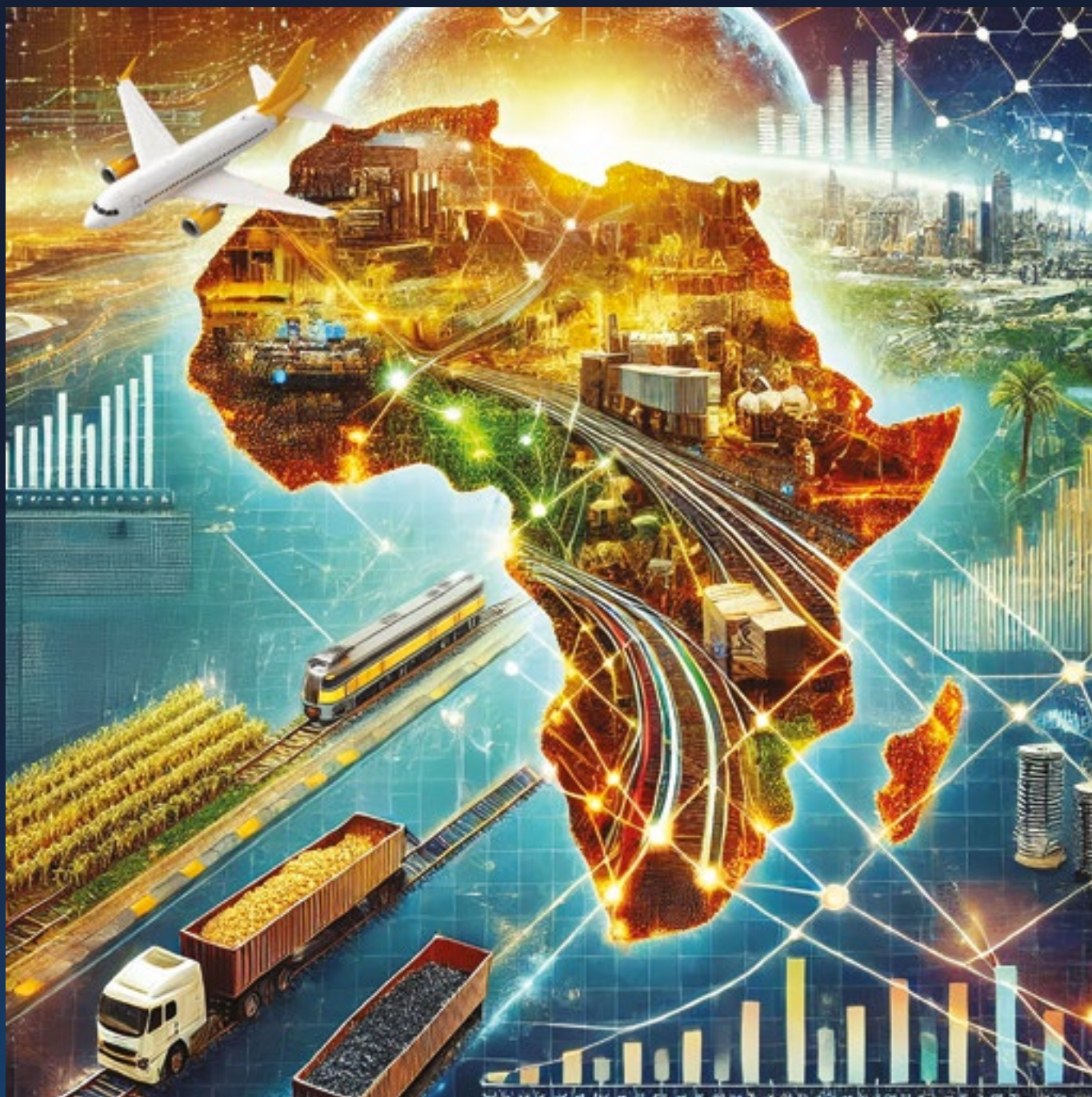


FAIRE PROGRESSER LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE : PROPOSITION D' ACTIONS STRATÉGIQUES TRANSFORMATRICES



RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE RÉSUMÉ



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

2025

La ZLECAf constitue un cadre qui change la donne, car permettant de stimuler la croissance tirée par le commerce, de débloquer les chaînes de valeur régionales, d'améliorer la compétitivité et de faire en sorte que l'Afrique passe du statut de fournisseur de matières premières à celui de producteur de biens et de services à forte valeur ajoutée.

AVANT-PROPOS



L'édition 2025 du *Rapport économique sur l'Afrique* arrive à un moment crucial de l'évolution économique du continent. Au vu de l'ampleur que prend la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), il faudra une vision claire, un engagement résolu et une action stratégique pour en maximiser le potentiel.

Le monde d'aujourd'hui a été remodelé par de profonds changements économiques. Pour assoir sa prospérité, l'Afrique ne doit pas se contenter de traverser ces changements, mais les exploiter en utilisant la ZLECAf comme un moyen stratégique de stimuler l'industrialisation, la transformation structurelle et le développement durable.

Résilience et défis, telles sont les caractéristiques du paysage économique de l'Afrique. Malgré un rebond, la croissance n'a pas encore atteint les niveaux d'avant la pandémie ni l'ampleur nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable. En outre, le continent est en proie à des difficultés persistantes, notamment une inflation élevée, des déficits budgétaires et des vulnérabilités croissantes en matière d'endettement, même si son ratio dette/PIB devrait diminuer de 67,3 % en 2023 à 62,1 % en 2025.

Il n'empêche que le continent a une occasion sans précédent de redéfinir sa trajectoire. La ZLECAf constitue un cadre qui change la donne, car permettant de stimuler la croissance tirée par le commerce, de débloquent les chaînes de valeur régionales, d'améliorer la compétitivité et de faire en sorte que l'Afrique passe du statut de fournisseur de matières premières à celui de producteur de biens et de services à forte valeur ajoutée. Elle devrait favoriser un accroissement du commerce intra-africain de 45 % d'ici à 2045 et une croissance de 1,2 % du PIB de l'Afrique.

Le présent rapport met en lumière le potentiel de transformation qu'offre la ZLECAf. Il contient des données empiriques attestant la capacité de la ZLECAf à stimuler l'intégration de l'Afrique par le commerce et montre combien l'investissement dans les infrastructures, la numérisation, la résilience climatique et les réformes de la gouvernance sont cruciaux pour tirer pleinement parti de la ZLECAf. Il donne également un cap stratégique aux actions visant à supprimer les barrières commerciales, à améliorer l'efficacité et à créer un espace économique unifié propice à la croissance des entreprises et à l'innovation.

Or, la transformation économique de l'Afrique se fera non pas par des efforts isolés, mais par une action audacieuse et coordonnée aux niveaux national, régional et continental. Aussi les gouvernements africains doivent-ils donner la priorité à la facilitation des échanges, à l'harmonisation des réglementations et à l'adoption de politiques industrielles qui favorisent la création de valeur ajoutée. Parallèlement à cela, le secteur privé, les partenaires de développement et les institutions financières doivent se

faire les co-architectes de ce nouveau paradigme économique en œuvrant à la mise en place d'un écosystème qui favorisera une croissance inclusive et un développement durable.

À ce stade critique, l'Afrique a la possibilité de redéfinir sa trajectoire économique. La ZLECAf, si elle est pleinement mise en œuvre, peut contribuer à réduire la vulnérabilité de l'Afrique aux chocs mondiaux, à renforcer sa compétitivité industrielle et à créer de nouveaux débouchés pour une population qui s'urbanise rapidement.

La Commission économique pour l'Afrique reste un allié indéfectible dans le parcours de transformation du continent. Elle s'engage à fournir l'expertise technique, les orientations pratiques et l'appui au renforcement des capacités nécessaires pour traduire les promesses de la ZLECAf en gains économiques tangibles.

Je remercie sincèrement l'équipe d'experts, de décideurs et de parties prenantes qui a contribué au présent rapport. Son dévouement a fait de cette publication un outil essentiel pour les décideurs de tout le continent.

À l'Afrique de déterminer son avenir.

Claver Gatete

Le Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'Afrique se trouve à un moment décisif dans sa trajectoire de développement. Dotée d'une population jeune, de ressources naturelles abondantes et de marchés de consommation en pleine expansion, elle peut jouer un rôle fondamental dans l'économie mondiale. Cependant, si la croissance de l'Afrique est repartie à la hausse après la pandémie de COVID-19, elle reste inférieure aux niveaux d'avant la pandémie et insuffisante pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD). L'Afrique devrait, une nouvelle fois, être la deuxième région du monde à la croissance la plus rapide, mais la plupart de ses pays à revenu intermédiaire, qui représentent aujourd'hui plus de la moitié des pays africains, ne sont pas en passe d'échapper, à moyen terme, au piège du revenu intermédiaire. Dans le même temps, l'économie mondiale et le monde dans son ensemble vivent des bouleversements, des perturbations et des incertitudes sans précédent, provoqués à la fois par des tendances de fond (adoption de technologies, chocs climatiques, démographie) et par des mesures délibérées de la part d'acteurs majeurs.

Ces évolutions montrent que l'Afrique doit renforcer la tendance actuelle et rechercher ses propres solutions, des solutions africaines pour faire face à ses problèmes de développement. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui a été signé en 2018 et dans le cadre duquel des échanges commerciaux ont débuté en 2021, est un excellent exemple de cette approche. Projet emblématique de la Commission de l'Union africaine, il fournit une feuille de route pilotée par l'Afrique pour un développement durable et inclusif sur le continent.

Dans ce contexte, le *Rapport économique sur l'Afrique 2025*, intitulé «*Faire progresser la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine: proposition d'actions stratégiques transformatrices*», a notamment pour objectif:

1. D'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine,

de mettre en exergue les principaux progrès réalisés et les principales difficultés rencontrées, et de définir le rôle assigné à la ZLECAf ;

2. De fournir des données empiriques montrant les atouts dont dispose la ZLECAf pour stimuler l'intégration de l'Afrique tirée par le commerce et devenir un pilier essentiel de son développement inclusif et durable ;
3. De définir les principales difficultés rencontrées pour réaliser le potentiel de transformation de la ZLECAf et l'exploiter ;
4. De proposer des recommandations concrètes pour combler les lacunes qui empêchent actuellement une mise en œuvre réussie de la ZLECAf.

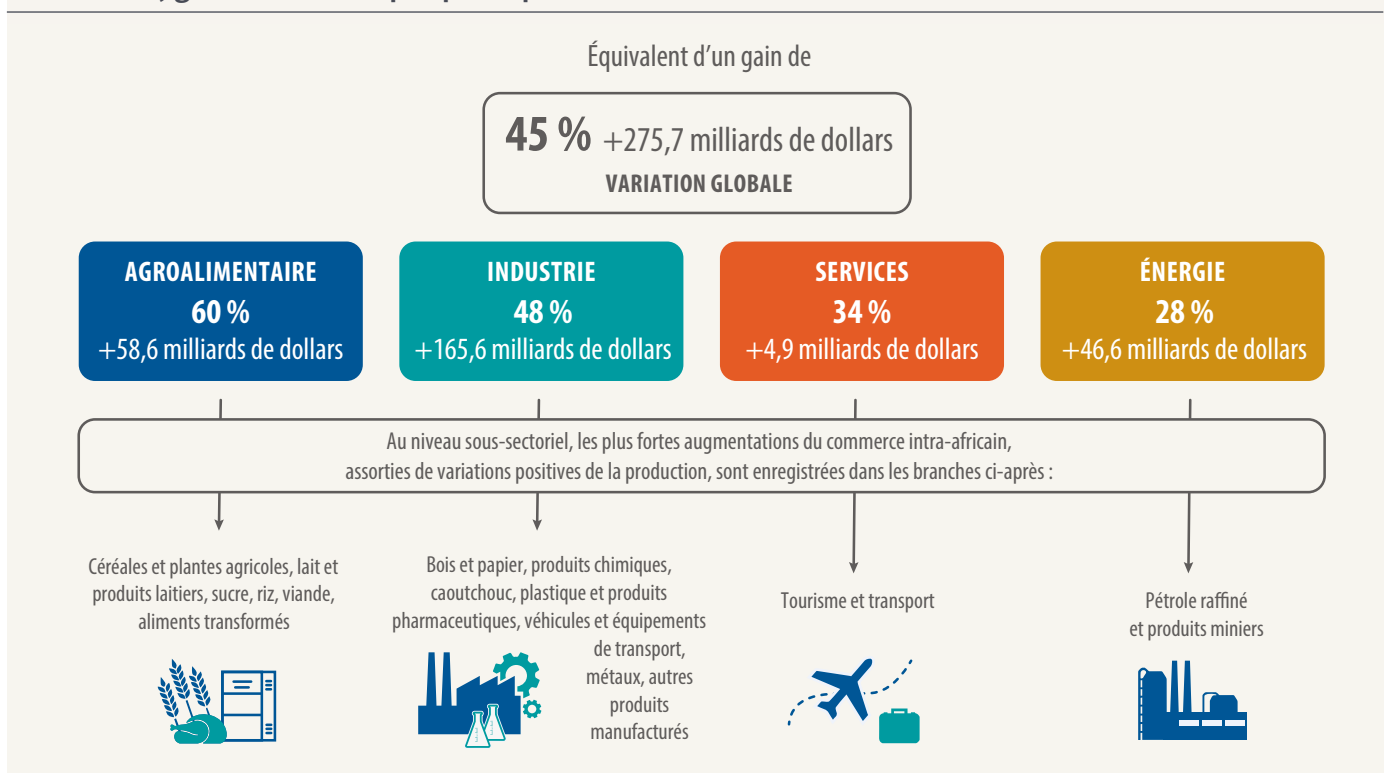
Il ressort du *Rapport économique sur l'Afrique 2025* que la ZLECAf peut jouer un rôle essentiel pour surmonter les principaux problèmes auxquels l'Afrique doit faire face en matière de développement durable. Malgré l'incertitude mondiale croissante, l'Afrique peut bénéficier du nouveau paysage commercial mondial, caractérisé par la fragmentation, le régionalisme et la délocalisation de proximité, car elle incite le continent à procéder à une intégration régionale plus poussée. Cet environnement externe défavorable et incertain représente non seulement une opportunité, mais même un impératif pour l'Afrique de redoubler d'efforts en vue de sa diversification économique et de sa transformation structurelle. Cela permettrait de renforcer davantage le commerce intra-africain et de relier l'Afrique à l'économie mondiale.

Le *Rapport économique sur l'Afrique 2025* montre que la ZLECAf peut aider le continent à surmonter des problèmes majeurs, comme les déficits énergétiques et l'insécurité alimentaire, en favorisant le commerce transfrontière de produits énergétiques et en encourageant les pays africains à adopter des technologies d'énergie renouvelable. Cela pourra en conséquence stimuler l'industrialisation, l'adoption de technologies et l'agro-industrie, et permettre à l'Afrique de monter dans les chaînes de valeur mondiales. La

mise en œuvre de politiques climatiques pourrait accroître l'utilisation des énergies renouvelables en Afrique de 5 à 12 % d'ici à 2045. La ZLECAF peut également faciliter la lutte contre l'insécurité alimentaire grâce à une meilleure intégration des marchés alimentaires et au renforcement du commerce intra-africain des denrées alimentaires, contribuant ainsi à réduire l'incidence des phénomènes climatiques sur la production et les prix. Elle pourrait également optimiser les pratiques numériques et les tendances démographiques de l'Afrique, en aidant le continent à se préparer au commerce numérique et à participer au commerce en ligne.

Sous l'effet de l'industrialisation et de la diversification, la réussite de la ZLECAF pourrait dynamiser les échanges commerciaux de l'Afrique et constituer un moteur de changement porteur de transformations. L'Afrique pourrait ainsi décider de changer d'orientation et d'abandonner les exportations de matières premières au profit de produits industriels de plus grande valeur, tout en augmentant le commerce intra-africain de près de la moitié. L'Accord permet également à l'Afrique de renforcer ses liens commerciaux avec des marchés émergents en croissance rapide, comme la Chine, l'Inde et la Turquie, renforçant ainsi sa résilience face aux chocs mondiaux. En tant que plus grande zone de libre-échange au monde, une mise en œuvre réussie à moyen terme pourrait également contribuer au commerce et à la croissance au niveau mondial, en renforçant la compétitivité de l'Afrique et en la positionnant comme pôle de croissance mondial. Associée à des politiques de soutien favorisant le commerce et l'investissement, la ZLECAF pourra renforcer les moyens de subsistance et la cohésion sociale, contribuant ainsi à l'Afrique intégrée, pacifique et prospère envisagée dans l'Agenda 2063: L'Afrique que nous voulons.

Évolution du commerce intra-africain (exportations) en 2045 en cas de mise en œuvre intégrale de l'Accord portant création de la ZLECAF par rapport à une situation où l'Accord ne serait pas mis en œuvre, globalement et par principaux secteurs



En résumé, une mise en œuvre réussie de la ZLECAf pourrait stimuler le commerce, la croissance inclusive et le développement durable de l'Afrique, mais cela exige des investissements stratégiques, des politiques bien conçues et des réformes synchronisées aux niveaux national, sous-régional et continental.

MESSAGES CLÉS

- *La ZLECAf est une occasion unique pour l'Afrique de stimuler le commerce intra-africain, de diversifier les économies et de renforcer l'industrialisation.* Elle a les atouts nécessaires pour accroître le commerce intra-africain de 45 % en 2045 et enregistrer des avancées importantes dans l'industrie manufacturière, l'agro-industrie et les services.
- *À l'horizon 2045, la ZLECAf devrait entraîner pour l'Afrique une hausse de 1,2 % de son PIB et de 0,9 % de son bien-être.* L'inflation élevée, les déficits budgétaires et la vulnérabilité de la dette restent toutefois des obstacles importants à la croissance. Le ratio dette/PIB de l'Afrique devrait reculer de 67,3 % en 2023 à 62,1 % en 2025, mais les coûts du service de la dette restent prohibitifs, ne laissant aucune place pour les dépenses de développement.
- *L'Afrique est touchée de manière disproportionnée par les effets du changement climatique, avec des pertes économiques annuelles de 7 à 15 milliards de dollars, qui devraient atteindre 50 milliards de dollars par an d'ici à 2030.* La ZLECAf peut soutenir un développement résilient face au changement climatique grâce à une industrialisation verte et à des investissements dans les énergies renouvelables.
- *Pour soutenir la ZLECAf, l'Afrique devra investir 120,83 milliards de dollars dans les équipements de transport d'ici 2030, tout en rationalisant la réglementation afin d'améliorer l'accès au marché et de favoriser l'innovation.* Les mesures de facilitation du commerce, telles que l'harmonisation des procédures douanières et la réduction des obstacles non tarifaires, sont essentielles pour tirer le meilleur parti de la Zone.
- *La dématérialisation est déterminante pour la transformation de l'Afrique, le commerce numérique représentant 25 % du commerce mondial en 2020.* L'Afrique est pourtant à la traîne dans la connectivité Internet, car seulement 37 % de la population est connectée. Les investissements dans les infrastructures numériques, comme les centres de données et les points d'échange Internet, sont essentiels.
- *L'urbanisation rapide comporte à la fois des chances à saisir et des obstacles à surmonter.* En 2050, 60 % de la population africaine vivra dans des zones urbaines, contribuant ainsi de manière importante au PIB, mais mettant aussi à rude épreuve les infrastructures et les services.
- *La ZLECAf offre aux femmes des possibilités d'autonomisation économique, en particulier dans le secteur manufacturier et dans les secteurs à forte intensité commerciale.* Les femmes sont cependant confrontées à des obstacles majeurs, notamment un accès limité au financement, à l'éducation et aux compétences numériques. Des mesures stratégiques, telles que la promotion de l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques pour les femmes, l'amélioration de l'accès au financement et la résolution des problèmes propres aux femmes dans le commerce transfrontière, sont indispensables pour garantir une croissance inclusive.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Le *Rapport économique sur l'Afrique 2025* vise avant tout à proposer des mesures propres à accélérer la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf. Les principales recommandations du rapport sont donc les suivantes :

- *Les gouvernements doivent donner la priorité à la mise en œuvre intégrale de la ZLECAf, notamment la réduction des droits de douane, l'élimination des obstacles non tarifaires et l'harmonisation des politiques commerciales.* Ils doivent pour cela renforcer les comités nationaux de mise en œuvre de la ZLECAf et accroître la mobilisation du secteur privé.
- *Il convient de développer des chaînes de valeur régionales solides dans des secteurs clés, comme l'agroalimentaire, l'automobile, les produits pharmaceutiques et les énergies renouvelables.* Il faut pour cela élaborer des politiques industrielles ciblées, investir dans la capacité productive et apporter un appui aux petites et moyennes entreprises (PME).
- *Les politiques climatiques doivent être intégrées dans la mise en œuvre de la ZLECAf, notamment la tarification du carbone et les investissements dans les énergies renouvelables.* La transition de l'Afrique vers les énergies renouvelables dans le contexte de la ZLECAf, en marge d'autres politiques climatiques, spécifiques pourrait demander des investissements cumulés de 22.4 milliards de dollars d'ici à 2040, l'accent étant mis sur les énergies solaire et éolienne.
- *Il est nécessaire de rationaliser les procédures douanières et d'adopter des technologies numériques, comme la chaîne de blocs et le traitement électronique des données, afin de réduire les coûts commerciaux et d'améliorer l'efficacité.* L'investissement dans l'infrastructure numérique couvrira des réseaux à haut débit, des centres de données et des points d'échange Internet pour soutenir le commerce numérique et l'innovation.
- *Des politiques soucieuses de l'égalité hommes-femmes doivent être mises en œuvre dans le cadre de la ZLECAf, notamment en ce qui concerne la promotion de l'accès des femmes au financement, à l'éducation et aux compétences numériques.* Il s'agit par exemple de lever les obstacles à la participation des femmes au commerce transfrontière et de soutenir les PME dirigées par des femmes.
- *Il est nécessaire d'harmoniser les politiques et les réglementations commerciales dans les communautés économiques régionales (CER) afin de réduire la fragmentation et de renforcer la cohérence dans la mise en œuvre de la ZLECAf.* La promotion de la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux à travers les frontières sera appuyée par des initiatives comme le Marché unique africain du transport aérien et le Système de paiement et de règlement panafricain.
- *Il convient d'investir dans le développement urbain durable, notamment dans le logement abordable, l'eau propre et l'assainissement, afin de gérer les problèmes liés à l'urbanisation rapide.* La promotion de la création d'emplois dans les zones urbaines, en particulier dans le secteur des services et le secteur informel, permettra de tirer parti du dividende démographique et de réduire le chômage des jeunes.

Malgré son rebond après la pandémie de Covid-19, la croissance de l'Afrique reste inférieure à ses niveaux d'avant la pandémie et elle est insuffisante pour la réalisation des objectifs de développement durable. Des tensions géopolitiques sans précédent, des niveaux d'endettement élevés, la montée des nationalismes et les défis climatiques créent une grande incertitude quant à la trajectoire future de l'économie mondiale. Ces incertitudes offrent au continent africain l'occasion de renouveler son engagement en faveur de l'intégration régionale et d'accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). L'environnement extérieur défavorable et incertain offre à l'Afrique une occasion unique de se concentrer sur des politiques d'industrialisation et de diversification économique et de favoriser sa propre trajectoire de transformation structurelle.

La mise en œuvre de la ZLECAf devrait stimuler le commerce africain et repositionner stratégiquement le continent sur la scène commerciale mondiale. La ZLECAf peut stimuler le commerce intra-africain, ainsi que l'industrialisation du continent, le développement de chaînes de valeur régionales et la diversification. Elle peut également contribuer à améliorer les conditions de vie des populations en aidant à relever les grands défis sociétaux, à réduire la dépendance de l'Afrique à l'égard des produits de base et à transformer les économies africaines en diversifiant leurs exportations et leurs sources de croissance. En outre, elle offrira aux économies africaines la possibilité d'augmenter la croissance, de créer des emplois, d'élargir l'inclusion économique et de faire sortir des millions de personnes de l'extrême pauvreté.

L'édition 2025 du Rapport économique sur l'Afrique évalue l'état d'avancement de la mise en œuvre de la ZLECAf et met en évidence les principales réalisations et les défis à relever pour réaliser son potentiel de transformation. Le rapport fournit également des preuves empiriques révélant le potentiel de la ZLECAf pour stimuler l'intégration commerciale de l'Afrique, tout en devenant un pilier essentiel du développement inclusif et durable de l'Afrique ; il met aussi en exergue les priorités clés de l'Afrique et contient des recommandations réalisables pour remédier aux lacunes qui pourraient entraver la mise en œuvre réussie de la ZLECAf.